CQPM 0183 – Responsable d’équipe

Formation continue

Durée
30 jours

Que faire après la formation?
Poursuite d'études :
Management et ingénierie de production - RNCP 34337
Types d'emplois visés :
- Responsable d'unité de production industrielle
- Chef d'équipe
- Chef d'unité autonome de travail
- Chef d'antenne
- Chef ou conducteur de chantier.

Support
Fascicule

Coût
250 € HT/jour + 530 € HT forfait de certification

Domaines de formation
Performance Industrielle

RNCP
38786

Prérequis
Maîtrise des fondamentaux en français et en mathématiques.
Expérience dans le domaine de la production.

CQPM MQ 1999 09 38 0183

RNCP 38786

Dans le cadre de l’organisation de son secteur ou de son service, le responsable d’équipe pilote des moyens humains (opérateurs, équipiers, animateurs d’équipe, techniciens, …) et matériels (équipements de production, outils manuels, …) qui lui sont confié pour atteindre les objectifs définis par sa hiérarchie. Le responsable d’équipe intervient notamment dans toutes les entreprises automobiles, ou encore dans l'aéronautique, dans la mécanique, mais aussi dans l'informatique et le numérique, dans les équipements énergétiques, dans la chimie ainsi que dans l'industrie pharmaceutique. Il peut exercer son activité dans le domaine de la production, de la maintenance, de la logistique, des méthodes, de la qualité, etc…

Le responsable d’équipe pilote son équipe au quotidien. Il applique et fait appliquer avec rigueur les directives données par sa hiérarchie. Il doit être force de propositions et posséder des qualités de communication, de négociation et de conviction. Il utilise toutes les formes de communication (oral, écrit, digitale, etc.). Il gère les sollicitations et les relations conflictuelles au sein de l’équipe. Il est l’interface entre les membres de son équipe et le service des ressources humaines. Il communique les informations utiles au fonctionnement de son secteur de manière adaptée à la situation et aux interlocuteurs. Il doit faire preuve de coopération transversale, il a pour mission d’assurer l’interface entre les membres de son équipe (équipiers, opérateurs, animateurs, techniciens) et les services supports (production, maintenance, qualité, sécurité, environnement, ressources humaines…) et sa hiérarchie. enfin, il informe sa hiérarchie des résultats obtenus et des problématiques rencontrées.

Objectifs

- Piloter une équipe et ses ressources matérielles
- Piloter des actions d'amélioration continues
- Communiquer les informations utiles à son secteur
- Assurer l'interface entre l'équipe, les services supports et la hiérarchie

Programme détaillé

RNCP36303BC01

Le pilotage d'une équipe et des ressources matérielles

Organiser l'activité de son secteur sur un horizon court terme

Adapter le fonctionnement de son secteur aux aléas et évènements

Identifier les besoins en compétences de son secteur

Préparer l'évolution des compétences des membre de son équipe

Piloter au quotidien son équipe

Durée : 20 j

RNCP36303BC02

Le pilotage d'actions d'améliorations

Analyser la performance de son secteur

Coordonner des actions d'améliorations sur son secteur

Durée : 10 j

Programme de la formation :

Organiser l’activité de son secteur sur un horizon court terme

- **Situer son secteur dans le fonctionnement global de l’entreprise**
- **Se positionner en tant que manager**
- **Analyser les activités du point de vue du management**

CQPM 0183 – Responsable d'équipe
Formation continue

- Faire l'adéquation entre les moyens et les charges de travail
- Utiliser ou définir des indicateurs clés
- Planifier et suivre les engagements de chacun

Adapter le fonctionnement de son secteur aux aléas et évènements

- Analyser les dysfonctionnements de production et apporter des solutions relevant de son niveau de responsabilité
- Identifier les facteurs d'aléas fréquents et anticiper

Identifier les besoins en compétences de son secteur et préparer l'évolution des compétences des membres de son équipe

- Analyser les compétences des membres de son équipe
- Identifier les besoins en compétences sur les postes de travail
- Etablir une matrice de compétences (besoins/ressources)

Préparer l'évolution des compétences des membres de son équipe

- Conduire les entretiens
- Développer la polyvalence
- Gérer l'employabilité et la formation de son équipe
- Etablir un plan de formation et de montée en compétences de son équipe

Piloter au quotidien son équipe

- S'appuyer sur l'équipe de travail, développer des synergies
- Gérer les tensions
- Commenter et mobiliser sur les indicateurs

Analyser la performance de son secteur

- Appréhender l'organisation et le lean manufacturing
- S'assurer le suivi de la production
- Suivre et coordonner les actions de maintenance
- Identifier les écarts (non-conformité, non-respect des délais,
- absentéisme, pannes…)

Coordonner des actions d'amélioration sur son secteur

- Animer ou participer à des réunions d'amélioration
- Rechercher et proposer des solutions
- Elaborer un plan d'actions de progrès
- Suivre la mise en oeuvre
- Mesurer le résultat obtenu

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques en présentiel.
- Supports Pratiques

- Echanges de pratiques.

Modalités de suivi et d'évaluations

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPM sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation. Chaque référentiel de CQPM peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences professionnelles à évaluer.

L'évaluation en situation professionnelle réelle : elle s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité. Celle-ci s'appuie sur :

1. Une observation en situation de travail

2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat –

3. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

4/ L'entreprise donne un avis au regard du référentiel d'activités.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre démarche handicap

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 27/07/2026